

**DE THEUX**

**CONSEIL COMMUNAL DU 6 DECEMBRE 2010**

**MEMO**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1. Parcelles cadastrées Theux, 1ère division, section A n°645b partie, 645c et 645d en lieu-dit 'Gros Thier' - Résiliation de commun accord du bail à ferme d'une partie de la parcelle 645b et octroi d'un bail emphytéotique à l'ASBL Réserves naturelles – Projet d'acte – Approbation.**

Considérant que le Conseil communal, en sa séance du 14 septembre 2009, a décidé de mettre les parcelles situées en zone Natura 2000 cadastrées Theux, 1ère div, sect. A n° 645b partie, 645c et 645d en lieu-dit " Gros-Thier " à disposition du projet Life-Hélianthème et de signer un bail emphytéotique de 35 ans pour garantir à long terme le maintien de la biodiversité de ces pelouses calcaires après restauration, approuve le projet d'acte d'octroi de ce bail à l'ASBL Réserves naturelles.

**2. Excédent de voirie sis au coin de la rue des Sarts et de la rue A. Collette du chemin vicinal repris à l'atlas de Polleur sous le n° 10 - Proposition de déclassement en vue d'une aliénation.**

Suite à la demande introduite par l'AICRL Intermosane visant à acquérir un excédent, d'une superficie de 24m<sup>2</sup>, du chemin vicinal repris à l'atlas de Polleur sous le n° 10, à Jehanster dans le but d'y ériger une cabine électrique, le Conseil communal décide de proposer au Collège provincial le déclassement dudit excédent.

**3. Servitude de droit privé sur une partie du bien cadastré ou l'ayant été Theux, 1ère division, section D n° 355k - Projet d'acte – Approbation.**

Considérant que le Conseil communal, en séance du 10/08/2009, a fixé les conditions d'obtention de la servitude de droit privé sur une partie de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section D n° 355k en lieu-dit "La Boverie", approuve le projet d'acte rédigé par M. le Notaire CORNE.

**4. Aliénation des biens cadastrés theux, 3ième div, sect D n°1075l4, 1075m4, 1075s5, 1075w5 et des parcelles cadastrées Theux, 3ième div, sect D n° 1075n4, 1075t2, 1075v5, 1075r5, 1075t5 et 1075a5 partie - Projet d'acte - Approbation.**

Considérant que le Conseil communal, en séance du 06/09/2010, a marqué un accord de principe pour procéder, de gré à gré, à l'aliénation de ces biens sis dans l'enceinte du parc à gibier et en a fixé les conditions essentielles, que le collège a désigné comme acquéreur la S.A. FENRIS, approuve le projet d'acte préparé par M. le Notaire THIRY.

**5. Aliénation des parcelles cadastrées Theux, 2ième division, section C n° 161r, 166 et 167 sises à Jehanster en lieux-dits « Trixhe de la Voie » et « Coreux » - Projet d'acte – Approbation.**

Considérant que le Conseil communal, en séance du 07/06/2010, a marqué un accord de principe pour procéder de gré à gré à l'aliénation de ces biens et en a fixé les conditions essentielles, que le Collège a désigné la SPRL Les Balcons de Heusy comme acquéreur de ces biens, approuve le projet d'acte préparé par M. le Notaire THIRY.

**6. Aliénation de l'immeuble sis rue Hovémont, 95 cadastré Theux, 1ère division, section C n°596k - Projet d'acte - Approbation.**

Considérant que le Conseil communal, en sa séance du 6 septembre 2010, a marqué un accord de principe pour aliéner le bien immeuble cadastré Theux, 1ère division, section C n° 496k sis rue Hovémont, 95 et en a fixé les conditions essentielles, que le Collège a désigné Melle Gavray comme acquéreur de ce bien, approuve le projet d'acte préparé par M. le Notaire THIRY.

**7. Convention de mise à disposition à titre précaire à la SA A.S.T.R.I.D. d'une partie de parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section D n°545h en lieu-dit 'Heid de Stockis' pour installations techniques station télécommunications mobiles - Projet - Approbation.**

Le Conseil communal approuve le projet de convention de mise à disposition à titre précaire à la S.A. A.S.T.R.I.D., d'une partie (sise à l'intérieur de la partie grillagée au pied du pylône Proximus) de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section D n°545h en lieu-dit " Heid de Stockis ".

**8. Concession d'exploitation du parc à gibier de La Reid - Avenant au contrat – Approbation.**

Suite à l'aliénation par la Commune, à la SA Fenris, de biens et parcelles sis dans l'enceinte du parc à gibier et considérant que ces biens font partie de la concession, le Conseil communal approuve l'avenant1 modifiant le contrat de concession d'exploitation du parc à gibier à la SA Fenris.

**9. DISTRIBUTION D'EAU - Travaux, fournitures et main d'oeuvre nécessaires aux travaux de renouvellement ou d'extension du réseau de distribution d'eau - Année 2011 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges N° 2010-118 relatif au marché "Distribution d'eau - Travaux, fournitures, main d'oeuvre nécessaires aux travaux de renouvellement ou d'extension du réseau de distribution d'eau - Marché stock 2011", en fixe les conditions et approuve le montant estimé à 67.000,00 €HTVA.

**10. Voirie - Réfection du mur mitoyen de l'immeuble de la rue du Waux-Hall 8 - Approbation de l'avenant modificatif – Ratification.**

Le Conseil communal ratifie la décision du Collège du 22 mars 2010 approuvant l'avenant modificatif d'un montant de 57.275,28 €TVAC relatif à la réfection du mur de l'immeuble de la rue du Waux-hall 8.

**11. Statut administratif et pécuniaire du personnel communal contractuel.**

Le Conseil communal fixe le nouveau statut administratif et pécuniaire du personnel communal contractuel.

**12. Statut administratif et pécuniaire, et cadre du personnel communal.**

Le Conseil communal fixe le nouveau statut administratif et pécuniaire du personnel communal, ainsi que le nouveau cadre y relatif.

**13. Dotation à la Zone de Police pour l'exercice 2011 – Approbation.**

Le Conseil communal déclare avoir inscrit à l'article 330/435-01 Dotation en faveur de la zone de Police du budget 2011, un montant de 700 000,00 €, à titre de dotation prévisionnelle, à attribuer à la Zone de Police.

**14. Modification budgétaire 3/2010 du C.P.A.S. – Approbation.**

Le Conseil communal approuve la modification budgétaire 3/2010 :

Recettes ordinaires	4 262 639,74
Dépenses ordinaires	4 202 110,97
Solde	60 528,77
Recettes extraordinaires	453 240,00
Dépenses extraordinaires	453 240,00

**15. Budget du C.P.A.S. de l'exercice 2011 – Approbation.**

Le Conseil communal approuve le budget de l'exercice 2011 :

Recettes ordinaires	4 088 180,22
Dépenses ordinaires	4 088 180,22
Dotation communale ( 800 000,00)	

**16. Budget communal de l'exercice 2011 – Approbation.**

Approuve le budget de l'exercice 2011 :

Recettes ordinaires	12 611 247,04
Dépenses ordinaires	12 549 148,41
Boni	62 098,63
Recettes extraordinaires	11 107 600,00
Dépenses extraordinaires	11 107 600,00

**17. Modification budgétaire 1/ 2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Augustin de Jusleville - Avis.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire :

Recettes	66.300,63
Dépenses	66.300,63

**18. Modification budgétaire 2 /2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Augustin de Juslenville.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire :

Recettes 73.396,81

Dépenses 73.396,81

**19. Budget de l'exercice 2011 de la Fabrique d'Eglise Saint-Augustin de Juslenville – Avis.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2011

Recettes : 32.318,50€

Dépenses : 32.318,50 €

Avec une participation communale de 19.753,63

**20. Modification budgétaire 1/2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Georges à Oneux.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire :

Recettes 14.271,08

Dépenses 11.418,42

Excédent 2.852,66

**21. ASBL Frontière de Vie - Projet Haute Ecole HELMO - IOTA - Amazonie - Subvention - Approbation.**

Approuve l'octroi d'une subvention de 5 000,00 € pour la réalisation du projet de sensibilisation du public à la défense des peuples autochtones de la forêt amazonienne.

**22. Finances - Annulation du transfert de marché d'emprunt vers la régie communale autonome - Dotation complémentaire à la Régie theutoise.**

Le conseil communal décide d'annuler le transfert de marché d'emprunt d'1.100.000 € vers la Régie theutoise et approuve l'avenant à la convention de transfert de marché.

**23. REGIE COMMUNALE AUTONOME - Plan d'entreprise et budget 2011 - Dotation 2011**

Le conseil communal prend connaissance du plan d'entreprise et du budget 2011 de la Régie theutoise et décide d'accorder une dotation de 250.000 € sur les crédits inscrits à l'article 12401-435-01 et sur les crédits inscrits à l'article 1241-635-51.

**24. FABRIQUE D'EGLISE ST AUGUSTIN DE JUSLENVILLE - Remise en état du mur d'enceinte de l'église et frais d'architecte - Supplément de subvention - Approbation.**

Le Conseil communal approuve l'octroi d'une subvention supplémentaire d'un montant de 1 096,18 € pour couvrir le solde du coût des travaux de remise en état du mur d'enceinte de l'église et des frais d'architecte.

**25. INTERCOMMUNALE - A.I.D.E. - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale stratégique du 20 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale stratégique du 20 décembre 2010 de l'Intercommunale A.I.D.E.

**26. INTERCOMMUNALE - ALG - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2010 de l'intercommunale ALG.

**27. INTERCOMMUNALE - ALG - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2010 de l'intercommunale ALG.

**28. INTERCOMMUNALE - CENTRE FUNERAIRE DE LIEGE ET ENVIRONS - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2010 de l'Intercommunale CENTRE FUNERAIRE DE LIEGE ET ENVIRONS.

**29. INTERCOMMUNALE - CHPLT - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2010 de l'intercommunale CHPLT.

**30. INTERCOMMUNALE - FINIMO - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2010 de l'Intercommunale FINIMO.

**31. INTERCOMMUNALE – INTRADEL – Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010 de l'Intercommunale INTRADEL.

**32. INTERCOMMUNALE – SLF - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010 de l'intercommunale SLF.

**33. INTERCOMMUNALE - SLF FINANCES - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010 de l'intercommunale SLF FINANCES.

**34. INTERCOMMUNALE - SPI+ - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010 de l'intercommunale SPI+.

**35. Plan de Cohésion Sociale 2011-2013 modifié - Approbation.**

Le Conseil communal approuve les modifications apportées au Plan de Cohésion Sociale 2011/2013

**36. TRAVAUX - Réfection du Pont sur la Hoëgne à Neufmarteau - Adoption du projet et approbation des clauses du marché - Ratification.**

Le Conseil communal décide d'approuver la dépense au montant arrondi à 34.000€ pour financer à hauteur de 50% les frais relatifs à la réfection du pont de la Hoëgne à Neufmarteau (travaux, honoraires bureau d'études, honoraires avocats, astreintes,...). Ces travaux ont été dirigés par l'Administration communale de Jalhay.

**37. Proposition de désignation d'un administrateur habilité à représenter la Commune auprès du Crédit Social Logement.**

Le Conseil communal propose la candidature de Monsieur Michaël Vanloubbeeck comme administrateur au Crédit Social Logement, en remplacement de Madame Christiane Orban démissionnaire.